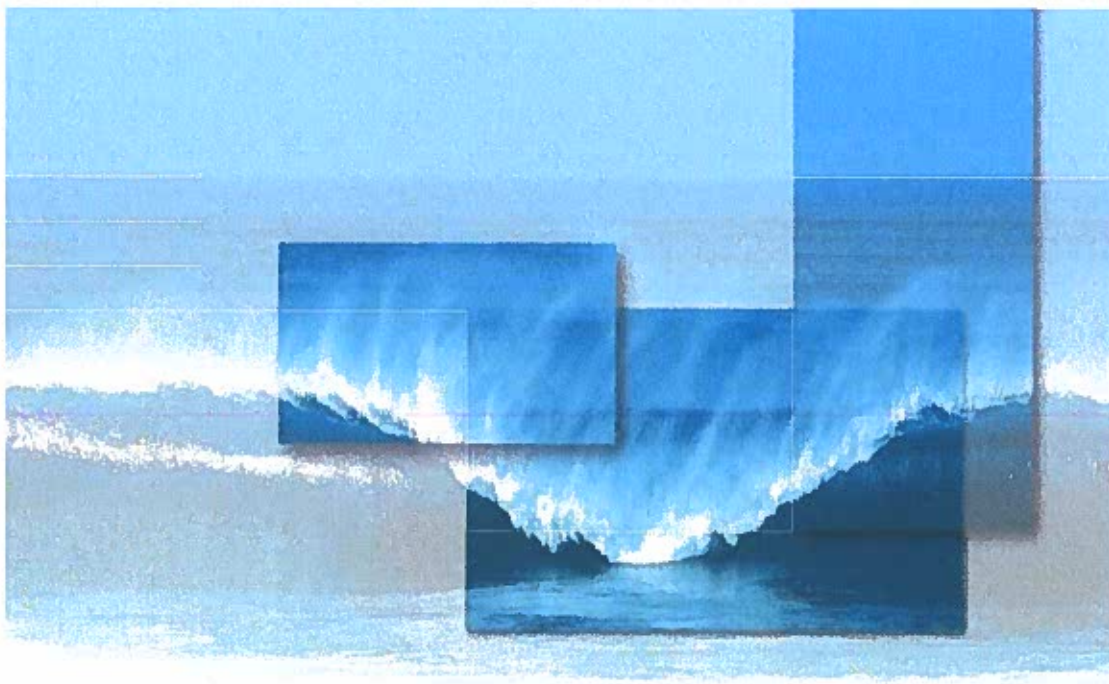




Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



États financiers de

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2019, et tous les renseignements qui y figurent, incombent à la direction de Pêches et Océans Canada. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables de la fonction publique du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui se trouvent dans les présents états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de rapports, la direction maintient un ensemble de comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels concordent avec les présents états financiers.

Il incombe également à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne de la présentation de l'information financière conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les transactions sont dûment autorisées et comptabilisées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Ministère soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers fondée sur les risques.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à signaler les principaux risques, à évaluer l'efficacité des principaux contrôles connexes et à apporter les modifications nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Un résumé des résultats et des plans d'action est présenté dans l'annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le Ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du Ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs d'activité du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction en vue de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au sous-ministre.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tim Sargent
Sous-ministre

03 SEP. 2019

Ottawa, Canada

Jen O'Donoghue
dirigeant principal des finances

AUG 30 2019

Ottawa, Canada



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	493 366 \$	455 756 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	103 761	91 003
Passifs environnementaux (note 5)	226 346	129 546
Revenus reportés (note 6)	9 103	7 710
Autres passifs (note 7)	29 330	28 949
Avantages sociaux futurs (note 8)	38 118	38 324
Passifs éventuels (note 9)	549 538	344 000
Total des passifs bruts	1 449 562	1 095 288
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Revenus reportés (note 6)	(9 103)	(7 710)
Total des passifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(9 103)	(7 710)
Total des passifs nets	1 440 459	1 087 578
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	489 132	451 219
Débiteurs et avances (note 10)	65 578	61 049
Prêts (note 11)	1 850	-
Total des actifs financiers bruts	556 560	512 268
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 10)	(29 657)	(27 931)
Prêts (note 11)	(1 850)	-
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(31 507)	(27 931)
Total des actifs financiers nets	525 053	484 337
Dettes nettes ministérielles	915 406 \$	603 241 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la situation financière (non audité) (suite)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Dette nette ministérielle	915 406 \$	603 241 \$
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 12)	-	25 000
Stocks (note 13)	57 583	58 899
Immobilisations corporelles (note 14)	5 389 424	4 356 011
Total des actifs non financiers	5 447 007	4 439 910
Situation financière nette ministérielle (note 15)	4 531 601 \$	3 836 669 \$

Obligations contractuelles (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tim Sargent

Tim Sargent
Sous-ministre

03 SEP. 2019

Ottawa, Canada

Jen O'Donoghue
dirigeant principal des finances

AUG 30 2019

Ottawa, Canada

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2019	2019	2018
Charges			
Pêches	698 570 \$	882 768 \$	667 194 \$
Écosystèmes aquatiques	197 209	251 815	215 385
Navigation maritime	653 367	328 274	293 826
Opérations maritimes et intervention	653 367	762 870	645 976
Services internes	357 946	516 766	441 935
Total des charges	2 560 459	2 742 493	2 264 316
Revenus			
Vente de biens et de services	87 187	85 161	87 545
Revenus divers	3 815	13 898	6 822
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(52 002)	(55 239)	(52 923)
Total des revenus	39 000	43 820	41 444
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 521 459	2 698 673	2 222 872
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 215 271	2 617 489
Variations des montants à recevoir du Trésor		37 913	(739)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)		135 881	129 288
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arriérés		(3)	(7)
Éléments d'actif et de passif transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux		4 543	36
Total du financement du gouvernement et transferts		3 393 605	2 746 067
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(694 932)	(523 195)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		3 836 669	3 313 474
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		4 531 601 \$	3 836 669 \$

Information sectorielle (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)

2019**2018**

Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(694 932 \$)	(523 195 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 306 183	786 118
Amortissement des immobilisations corporelles	(227 284)	(192 990)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(9 181)	(3 332)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(40 848)	(7 193)
Transferts entre ministères	4 543	36
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 033 413	582 639
Variation due aux stocks	(1 316)	4 156
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	312 165	63 600
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	603 241	539 641
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	915 406 \$	603 241 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État des flux de trésorerie (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 698 673 \$	2 222 872 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(227 284)	(192 990)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(40 848)	(7 193)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)	(135 881)	(129 288)
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	3	7
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	2 803	12 206
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(25 000)	-
Augmentation (diminution) des stocks	(1 316)	4 156
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(37 610)	10 797
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(12 758)	(15 207)
Diminution (augmentation) des autres passifs	(381)	(4 785)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(96 800)	(17 392)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	206	(4 005)
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(205 538)	(44 475)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 918 269	1 834 703
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 306 183	786 118
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(9 181)	(3 332)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 297 002	782 786
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 215 271 \$	2 617 489 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère des Pêches et des Océans* et doit faire rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Pêches et des Océans.

Les principales autorités législatives pour Pêches et Océans Canada sont les suivantes :

- *Loi sur les océans*
- *Loi sur les pêches*
- *Loi sur les espèces en péril*
- *Loi sur la protection des pêches côtières* et
- *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*

Pêches et Océans Canada est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes :

Pêches : Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.

Écosystèmes aquatiques : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes

Navigation maritime : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.

Opérations maritimes et intervention : Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Pêches et Océans Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2018-2019*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2018-2019*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Pêches et Océans Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Pêches et Océans Canada est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par Pêches et Océans Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

(i) **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Pêches et Océans Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de Pêches et Océans Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(ii) **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 14. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition, et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(j) Actifs éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passifs environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****3. Autorisations parlementaires**

Pêches et Océans Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de Pêches et Océans Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2019	2018
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 698 673 \$	2 222 872 \$
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(227 284)	(192 990)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(40 848)	(7 193)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(135 881)	(129 288)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(12 758)	(15 207)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(96 800)	(17 392)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs non imputés aux autorisations	206	(4 005)
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(205 538)	(44 475)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(1 393)	(529)
Dépense pour mauvaise créances	(629)	(179)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	7 828	5 493
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 15)	682	11
Autres	5 635	980
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations	(706 780)	(404 774)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 306 183	786 118
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arriérés	3	7
Augmentation (diminution) des stocks	(1 316)	4 156
Salaires payés en trop	11 148	12 085
Augmentation des charges payées d'avance	(25 000)	-
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 291 018	802 366
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 282 911 \$	2 620 464 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2019	2018
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 700 861 \$	1 596 276 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	1 641 325	972 766
Crédit 10 – Subventions et contributions	272 933	159 739
Montants législatifs	157 979	135 542
Total des autorisations fournies	3 773 098	2 864 323
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(4 104)	(3 113)
Périmés :		
Fonctionnement	(37 887)	(21 027)
Capital	(360 639)	(188 842)
Subventions et contributions	(87 557)	(30 877)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 282 911 \$	2 620 464 \$

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Créditeurs – autres ministères et organismes	51 023 \$	61 892 \$
Créditeurs – parties externes	225 638	205 821
Total des créditeurs	276 661	267 713
Charges à payer	216 705	188 043
Total des créditeurs et des charges à payer	493 366 \$	455 756 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Pêches et Océans Canada a relevé un total de 2 902 sites (3 091 sites en 2018) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 866 sites (866 sites en 2018) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 205 553 120 \$ (90 740 004 \$ en 2018) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 330 sites non évalués (758 sites en 2018) pour lesquels un passif estimé de 20 792 560 \$ (38 805 538 \$ en 2018) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 226 345 680 \$ (129 545 342 \$ en 2018), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 1 706 sites restants (1 467 sites en 2018). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2019 et du 31 mars 2018. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,9 % (1,9 % en 2018). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives.

Les taux d'actualisation de mars 2019 vont de 1,46 % (1,79 % en 2018) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 1,86 % (2,24 % en 2018) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****5. Passifs environnementaux (suite)**

La nature et la source du passif										
Nature et source	2019					2018				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs
Pratiques relatives aux combustibles ⁽¹⁾	94	74	8 097 763 \$	8 779 176 \$	-	103	74	8 426 016 \$	9 008 219 \$	-
Décharges ⁽²⁾	6	5	2 597 742	2 750 147	-	12	5	3 449 458	3 642 397	-
Actif de génie / Transport aérien et terrestre ⁽³⁾	2	1	48 240	54 016	-	2	1	49 100	53 008	-
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽⁴⁾	2 650	1 067	204 333 717	220 677 915	-	2 813	1 493	106 236 673	111 258 807	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁵⁾	111	33	9 748 423	10 787 825	-	122	36	9 623 673	10 130 001	-
Autre ⁽⁶⁾	39	16	1 519 795	1 591 639	-	39	15	1 760 622	1 882 438	-
Total	2 902	1 196	226 345 680 \$	244 640 718 \$	-	3 091	1 624	129 545 542 \$	135 974 870 \$	-

1 Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène)

2 Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

3 Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes ou des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques

4 Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, ou les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination

5 Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

6 Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

De plus durant l'année, 316 sites ont été fermés (230 sites en 2018), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****6. Revenus reportés**

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les autres revenus reportés sont reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets spécifiques. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté.

Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	7 710 \$	7 181 \$
Montants reçus	9 103	7 710
Revenus constatés	(7 710)	(7 181)
Solde de clôture brut	9 103	7 710
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(9 103)	(7 710)
Solde de clôture net	- \$	- \$

7. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par Pêches et Océans Canada en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets.

Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes :

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	Solde de clôture
Dépôts relatifs à des projets de recherche	22 558 \$	6 821 \$	(8 232 \$)	21 147 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	4 279	5 248	(3 576)	5 951
Vente d'actifs saisis – <i>Loi sur les pêches</i>	1 463	396	(358)	1 501
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	649	529	(447)	731
Total des autres passifs	28 949 \$	12 994 \$	(12 613 \$)	29 330 \$

Dépôts relatifs à des projets de recherche : Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés : Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

Vente d'actifs saisis : Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par Pêches et Océans Canada de personnes qui contreviennent à la *Loi sur les pêches*. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par le ministre de Pêches et Océans Canada ou par les tribunaux.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****7. Autres passifs (suite)**

Dépôts de garantie d'entrepreneurs : Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

8. Avantages sociaux futurs**(a) Prestations de retraite**

Les employés de Pêches et Océans Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique* 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2018-2019 s'élève à 100 139 369 \$ (87 397 694 \$ en 2017-2018). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1 01 fois (1,01 fois pour 2017-2018) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1 00 fois (1 00 fois en 2017-2018) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2019, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complètes. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	38 324 \$	34 319 \$
Charge pour l'exercice	5 482	8 274
Prestations versées pendant l'exercice	(5 688)	(4 269)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	38 118 \$	38 324 \$

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****9. Passif éventuel****Réclamations et litiges**

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 7 634 018 \$ (518 814 126 \$ en 2017-18) au 31 mars 2019.

Il y a deux types importants de réclamations pour Pêches et Océans Canada : les négociations liées ou non aux traités et revendications de litiges généraux.

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menés par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le ministère des Pêches et Océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux. Il y a actuellement 72 négociations liées ou non aux traités en cours sur les pêches et la sécurité maritime au Canada, y compris des discussions sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

Des réclamations ont été faites auprès de Pêches et Océans Canada dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé.

10. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Débiteurs et avances		
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	20 309 \$	19 469 \$
Débiteurs - parties externes	54 269	73 776
Avances comptables	201	210
Sous-total	74 779	93 455
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(9 201)	(32 406)
Débiteurs et avances bruts	65 578	61 049
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(29 657)	(27 931)
Débiteurs et avances nets	35 921 \$	33 118 \$

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****11. Prêts**

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Prêts		
Prêts ⁽¹⁾	3 322 \$	1 472 \$
Intérêts courus à recevoir sur prêts	1 556	1 556
Moins : Provision pour prêts	(3 028)	(3 028)
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(1 850)	-
Prêts nets	- \$	- \$

⁽¹⁾ Les prêts comprennent :

(a) Les contributions remboursables sans condition correspondent à des contributions versées à des tiers qui sont remboursables lorsque les conditions précisées dans l'entente entrent en vigueur. Une provision de 1 850 000 \$ (0 \$ en 2017) a été constatée.

(b) Des prêts totalisant 1 471 652 \$ ont été effectués comme suit : aux pêcheurs d'aiglelins (1 343 337 \$, intérêt de 8 pourcent par année, remboursable sur une période de 4 ans jusqu'en 1979) et aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés (128 315 \$, intérêt de 13 pourcent par année, remboursable sur une période de 7 ans jusqu'en 1987). Les provisions sur les prêts à recevoir sont déterminées individuellement pour chaque prêt. En raison de l'ajournement de paiement du principal et des intérêts au-delà du délai original du prêt, Pêches et Océans Canada a établi la provision au montant équivalent du principal et intérêts sur les prêts à recevoir.

12. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Stratégie nationale de construction navale - navires hauturiers de sciences halieutiques	- \$	25 000 \$

13. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	57 553 \$	58 717 \$
Stocks destinés à la revente	30 \$	182 \$
Total des stocks	57 583 \$	58 899 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 49 118 557 \$ pour 2018-2019 (44 598 851 \$ pour 2017-2018).

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****14. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 25 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	3 à 25 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue, moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions ⁽¹⁾	Ajustements ⁽²⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements ⁽²⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2019	2018
Terrain	22 132 \$	233 \$	298 \$	1 \$	22 662 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	22 662 \$	22 132 \$
Bâtiments	750 628	23	84 844	1 361	834 134	509 528	24 684	30	1 337	532 905	301 229	241 100
Travaux et infrastructure	2 766 063	13	298 089	32 417	3 031 748	1 464 851	75 398	41	28 873	1 511 427	1 520 321	1 301 202
Machines et matériel	425 419	9 644	23 739	12 372	446 430	275 883	20 856	-	11 674	285 065	161 365	149 536
Informatique	103 675	243	657	2 449	102 126	99 986	1 521	-	2 450	99 057	3 069	3 689
Autre matériel	46	260	-	-	306	44	2	-	-	46	260	2
Navires et bateaux	2 133 205	70	338 822	21 190	2 450 907	1 496 853	76 820	17	18 671	1 555 019	895 888	636 352
Aéronefs	281 180	11	4 555	6 188	279 558	25 359	11 661	-	3 713	33 317	246 241	255 811
Véhicules	76 402	4 928	896	4 176	78 050	46 739	4 215	(82)	4 152	46 720	31 330	29 663
Améliorations locatives	521 804	55	39 947	2 517	559 289	361 906	12 127	(70)	1 878	372 085	187 204	159 898
Travaux en cours	1 556 626	1 290 705	(785 244)	42 232	2 019 855	-	-	-	-	-	2 019 855	1 556 626
	8 637 180 \$	1 306 185 \$	6 603 \$	124 903 \$	9 825 065 \$	4 281 169 \$	227 284 \$	(64 \$)	72 748 \$	4 435 641 \$	5 389 424 \$	4 356 011 \$

⁽¹⁾ L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluse dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, tels que les projets des navires de la pêche en haute mer et les projets d'amélioration de petits bateaux.

⁽²⁾ Les ajustements incluent les travaux en cours de 789 027 000 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

La différence peut-être due à des arrondissements.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****15. Situation financière nette ministérielle**

Une partie de la situation financière nette de Pêches et Océans Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les pêches* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les espèces en péril* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Fonds réservés - Compte des amendes supplémentaires		
<i>Loi sur les pêches</i>		
Solde, début de l'exercice	1 618 \$	1 607 \$
Revenus	802	83
Charges	(120)	(72)
Solde, fin de l'exercice	2 300	1 618
<i>Loi sur les espèces en péril</i>		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
Solde, fin de l'exercice	35	35
Solde total, fin de l'exercice - Fonds réservés	2 335	1 653
Fonds non réservés	4 529 266	3 835 016
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	4 531 601 \$	3 836 669 \$

16. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Pêches et Océans Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels Pêches et Océans Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2020	2021	2022	2023	2024 et ultérieurs	Total
Immobilisations	191 881 \$	74 150 \$	33 518 \$	9 222 \$	2 930 \$	311 701 \$
Achats	40 688	33 479	11 834	-	-	86 001
Total	232 569 \$	107 629 \$	45 352 \$	9 222 \$	2 930 \$	397 702 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'état du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Pêches et Océans Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	85 213 \$	84 993 \$
Installations	45 874	39 399
Services juridiques	3 935	3 956
Indemnisation des accidentés du travail	859	940
Total	135 881 \$	129 288 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2019	2018
Charges - autres ministères et organismes	320 469 \$	317 677 \$
Revenus - autres ministères et organismes	16	4

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****18. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2. Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2019	2018
(en milliers de dollars)							
Paiements de transfert							
Premières Nations et Inuits	84 932 \$	3 164 \$	9 \$	3 601 \$	- \$	91 706 \$	73 911 \$
Organismes sans but lucratif	21 520	45 070	57	7 350	-	73 997	38 963
Autres paliers gouvernementaux au Canada	715	-	-	-	-	715	1 205
Particuliers	2 291	361	-	-	163	2 815	12 520
Autres pays et organisations internationales	140	102	74	-	200	516	159
Industrie	11 402	420	-	-	-	11 822	361
Total des paiements de transfert	121 000	49 117	140	10 951	363	181 571	127 119
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux	298 548	141 239	163 253	423 571	202 655	1 229 266	1 155 022
Passifs éventuels (Note 9)	205 538	-	-	-	-	205 538	44 475
Services professionnels et spéciaux	68 039	19 346	40 241	76 253	86 539	290 418	282 175
Amortissement des immobilisations corporelles	66 118	3 283	17 743	93 059	47 081	227 284	192 990
Services de réparation et d'entretien	45 285	1 019	8 356	62 642	28 430	145 732	139 763
Services publics, matériel, fournitures et essence	23 036	11 351	31 869	39 755	9 671	115 682	99 456
Voyages, réinstallations et fret	21 987	9 792	11 065	27 265	6 882	76 991	70 815
Machinerie et matériel	9 897	5 337	15 663	14 341	17 432	62 670	59 246
Location	9 243	5 823	2 128	4 168	6 459	27 821	27 545
Paiements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	170	-	-	-	10 423	10 593	10 516
Télécommunications	1 808	235	3 477	4 549	999	11 068	11 167
Passifs environnementaux (Note 5)	-	-	-	-	96 800	96 800	17 392
Services de communication	974	558	739	565	773	3 609	3 065
Autres	11 125	4 715	33 600	5 751	2 259	57 450	23 570
Total des charges de fonctionnement	761 768	202 698	328 134	751 919	516 403	2 560 922	2 137 197
Total des charges	882 768 \$	251 815 \$	328 274 \$	762 870 \$	516 766 \$	2 742 493 \$	2 264 316 \$

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)****pour l'exercice terminé le 31 mars****18. Information sectorielle (suite)**

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2019	2018
Revenus							
Vente de biens et de services	39 052 \$	22 \$	28 917 \$	17 074 \$	96 \$	85 161 \$	87 545 \$
Autres	2 094	621	42	10 015	1 126	13 898	6 822
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(40 958)	(28)	(3 161)	(9 910)	(1 182)	(55 239)	(52 923)
Total des revenus	188	615	25 798	17 179	40	43 820	41 444
Coût net des activités poursuivies	882 580 \$	251 200 \$	302 476 \$	745 691 \$	516 726 \$	2 698 673 \$	2 222 872 \$

19. Information comparative

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Pour préciser, les charges de 2017-2018 présentées dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et information sectorielle dans la note 18 ont été reclassées par responsabilité essentielle (consultez la note 1). Les responsabilités essentielles de Pêches et Océans Canada sont présentées dans son nouveau Cadre ministériel des résultats, conformément avec la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor.



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE FINANCIER 2018-2019



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2018-2019

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers.....	3
2.1 <i>Gestion du contrôle interne.....</i>	<i>3</i>
2.2 <i>Ententes de services relatives aux états financiers.....</i>	<i>4</i>
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2018-2019.....	5
4. Plan d'action ministériel.....	6
4.1 <i>Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2018-2019.....</i>	<i>6</i>
4.2 <i>Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir.....</i>	<i>7</i>



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2018-2019

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du Ministère figurent dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de 2018-2019 et le *Plan ministériel* de 2019-2020.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Pêches et Océans Canada possède une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation ministérielle et la surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par la sous ministre, est en place et comprend ce qui suit :

- Des structures organisationnelles de responsabilisation en rapport avec la gestion du contrôle interne pour appuyer une gestion financière saine, incluant les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans les domaines qui relèvent de leur responsabilité en matière de gestion du contrôle.
- Les valeurs et l'éthique;
- Une communication et une formation permanentes sur les exigences réglementaires, de même que des politiques et des procédures assurant une gestion et un contrôle financiers solides.
- Une surveillance trimestrielle et des mises à jour régulières sur la gestion du contrôle interne, ainsi que des résultats d'évaluations connexes et des plans d'action remis à la sous ministre, à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification offre des conseils à la sous-ministre concernant la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion du risque, du contrôle et de la gouvernance du Ministère.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2018-2019

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers.

Ententes communes

- Services publics et Approvisionnement Canada gère de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement de biens et de services conformément à la délégation des pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et offre des services d'hébergement.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer certaines provisions et écritures de redressement, comme le passif accumulé lié aux indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada.
- Services partagés Canada offre à Pêches et Océans Canada des services en matière d'infrastructure de technologie de l'information (TI), relatifs aux centres de données et aux réseaux. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Ententes particulières

- Un fournisseur de services externe, conformément à un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administre la facturation des recettes des droits de services à la navigation maritime des navires étrangers sur la côte Est au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Le fournisseur de services veille à ce que les droits appropriés soient facturés. Le fournisseur de services externe a le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services à la navigation maritime des navires étrangers de la région de l'Est soit effectuée conformément aux modalités prévues par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Ainsi, on peut compter sur les procédures de contrôle du fournisseur de services externe.
- Services publics et Approvisionnement Canada offre à Pêches et Océans Canada des services bancaires, de facturation, de traitement électronique de fonds et de paiements semblables pour une grande partie des recettes provenant des permis de pêche commerciale et les droits de services maritimes au moyen du Bouton d'achat du receveur général (BARG).



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2018-2019

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2018-2019

Les constatations principales et les ajustements importants requis suivant les activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-après.

Principaux contrôles nouveaux ou modifiés de façon importante :

Durant l'année en cours, aucune modification importante aux principaux contrôles dans les processus en vigueur n'a nécessité une réévaluation.

Programme de surveillance continue:

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a effectué une évaluation des contrôles financiers en vigueur dans les processus opérationnels de contrôle général de la délégation d'autorité, des immobilisations, des subventions et contributions et de la technologie de l'information du système financier.

Dans l'ensemble, les principaux contrôles évalués ont donné le rendement voulu; les mesures correctives requises ont été apportées pour plusieurs éléments mentionnés. À la suite de l'évaluation, le Ministère a participé à un projet qui a permis d'améliorer ses processus comptables, ce qui permettra de répondre aux recommandations des examens. En outre, le Ministère travaille actuellement à la transition des systèmes financiers, et les conclusions des examens seront intégrées aux exigences opérationnelles du nouveau système.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2018-2019

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2018-2019

Pêches et Océans Canada a poursuivi sa surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice financier précédent, comme l'indique le tableau suivant.

Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2018-2019

Plan de rotation des activités de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Délégation de pouvoirs	Revue complétée comme prévu; la mise en œuvre du plan d'action est en cours et cible les transactions financières à risque élevé. L'implantation du nouveau système financier combiné à de la formation accrue permettront d'adresser les éléments à risque faible.
Dépenses de fonctionnement	Revue complétée comme prévu; la mise en œuvre du plan d'action est en cours et adresse plus particulièrement les faiblesses identifiées vis-à-vis des droits, d'accès et de l'examen des fournisseurs. L'introduction du nouveau système financier permettra d'achever la mise en œuvre du plan d'action.
Immobilisations corporelles	Revue complétée comme prévu; la mise en œuvre du plan d'action est en cours pour les éléments à risque élevé tels que l'accès au système. Une approche de regroupement d'actifs pour certaines classes d'actifs et la mise en œuvre d'un nouveau modèle pour la conversion des travaux en cours sont nécessaires pour régler les problèmes comptables antérieurs.
Subventions et contributions	Revue complétée comme prévu; la mise en œuvre du plan d'action est en cours et cible les faiblesses relatives à la délégation de pouvoirs et à la ségrégation des tâches.
Contrôles généraux intégrés des technologies de l'information – système financier	Revue complétée comme prévu; aucun risque résiduel recensé. La conservation de la documentation pour les processus et l'accès au système sont les faiblesses les plus fréquemment signalées. Il s'agit d'exigences opérationnelles pour le nouveau système financier.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne
en matière de rapports financiers
Exercice financier 2018-2019****4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir**

Le plan de rotation des activités de surveillance continue de Pêches et Océans Canada pour les trois prochains exercices, fondé sur la validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé et des ajustements connexes au plan de surveillance continue, au besoin, est présenté dans le tableau suivant.

Plan de rotation des activités de surveillance continue

Domaines essentiels de contrôle	Plan de surveillance continue à venir		
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Contrôles à l'échelle de l'entité	Non	Oui	Non
Immobilisations corporelles	Non	Non	Oui
Inventaire	Non	Non	Oui
Clôture des états financiers	Non	Oui	Non
Recettes	Oui	Non	Non
- Services maritimes	Oui	Non	Non
- Délivrance de permis de pêche	Non	Oui	Non
Budgétisation et prévisions	Oui	Oui	Oui
Dépenses de fonctionnement	Oui	Oui	Oui
Passifs environnementaux	Oui	Non	Non
Salaires et avantages sociaux	Oui	Oui	Oui
Subventions et contributions	Non	Non	Non
Délégation de pouvoirs	Oui	Oui	Oui
Contrôles généraux des technologies de l'information			
Système financier	Oui	Oui	Oui
Gestion des salaires	Oui	Non	Non

*Calendrier de rotation actualisé à la suite de l'évaluation du risque associé au contrôle interne. Ce plan sera réévalué annuellement